

Vendredi 3 mai 2013

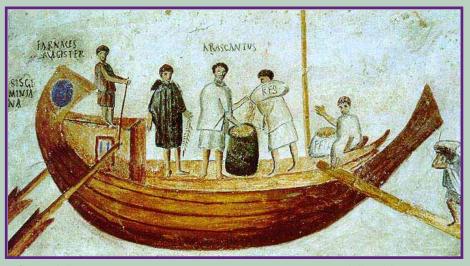
Amphi archéo
Maison de l'Archéologie - Université Bordeaux 3

Dans le cadre des séminaires d'histoire économique d'Ausonius :

Rencontres organisées par Ch. Pébarthe et A. Carrara avec la participation de V. Chankowski, C. d'Ercole, J. France, A. Gorgues, T. Hasegawa, N. Kaye

Les sociétés anciennes menaient-elles des politiques économiques ?

Journée d'étude: 9h15 - 15h30



Affresco della Isis Geminiana (Peinture IIe-IIIe s. ap. J.-C.) - Museo della Biblioteca, Città Vaticana.

De la politique économique à l'histoire économique de l'Antiquité : perspectives de recherche

Table ronde : 15h30 - 17h30

INSTITUT AUSONIUS - UMR 5607 CNRS - UNIVERSITÉ BORDEAUX 3 8, esplanade des Antilles - 33607 PESSAC



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Journée d'étude :

Les sociétés anciennes menaient-elles des politiques économiques ?

09 h 15 : Introduction de la journée

Présidence de la matinée :

Cecilia D'ERCOLE (directrice d'études, EHESS)

09 h 30 : Aurélie CARRARA (ATER, université de Rouen) et Christophe PEBARTHE (MCF, université Bordeaux 3)

"Les mots pour le dire : réflexions sur les catégories économiques des Grecs"

10 h 10: Noah KAYE (postdoctorant, université d'Haifa),

"L'intégration économique de l'Anatolie dans le royaume de Pergame : une volonté politique ?"

10 h 40: discussion 11 h 00 : pause

11 h 20: Takashi HASEGAWA (doctorant, université Bordeaux 3),

"L'État et les collegia lyonnais : le collège comme moyen de contrôle économique ?"

11 h 50: discussion 12 h 05: repas du midi

Présidence de l'après-midi :

Véronique CHANKOWSKI (professeure, université Lyon 2)

13 h 50 : Alexis Gorgues (MCF, université Bordeaux 3),

"Économie et politique en Méditerranée occidentale à l'âge du Fer (VI°-II° s. av. J.-C.)

14h20: Jérôme France (professeur, université Bordeaux 3),

"La lex Hadriana et les incitations publiques à la mise en valeur de terres dans l'Empire romain

au II^e siècle p.C."

14h50: discussion 15h10: pause



Table ronde conclusive: 15 h 30 - 17H30

De la politique économique à l'histoire économique de l'Antiquité : perspectives de recherche

UMR AUSONIUS – 3 MAI 2013 – JOURNÉE D'ÉTUDE LES SOCIÉTÉS ANCIENNES MENAIENT-ELLES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ? RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS

Aurélie CARRARA (ATER, Université de Rouen) et Christophe PÉBARTHE (MCF HDR, Université Bordeaux 3), "Les mots pour le dire : réflexions sur les catégories économiques des Grecs"

Réfléchir sur les politiques économiques menées par les sociétés anciennes amène à s'interroger sur la manière dont ces éventuelles politiques étaient pensées et débattues dans le cadre des cités et donc de l'État. P. Bourdieu, dans son cours *Sur l'État* (publié en 2012), rappelait que l'État est l'émanation de décisions prises par une collectivité et que sa légitimité découle de règles et de symboles acceptés par tous. La définition de cet "universel", comme il l'appelle, passe notamment par le pouvoir de "nomination" qui appartient aux agents de l'État. En effet, en nommant conformément aux exigences du groupe, les agents définissent alors ce qui est légitime et procèdent à la mise en place d'une langue officielle. Il est donc impossible de penser la domination de l'État sans tenir compte des structures mentales et cognitives des agents sociaux et des structures imposées par l'État lui-même : "L'État est l'instance légitimatrice par excellence, qui ratifie, solennise, enregistre les actes ou les personnes, en faisant apparaître comme allant de soi les divisions ou les classifications qu'il institue". Il apparaît donc pertinent d'étudier la manière de nommer les catégories économiques et en particulier celle des revenus pour étudier les politiques économiques antiques.

Les sources littéraires nous fournissent, dans les traités d'oikonomia, des réflexions sur la manière de bien gérer un domaine public ou privé. Deux seront étudiés en particulier dans cette communication. 1) L'Économique de Xénophon est généralement considéré comme un ensemble de réflexions mises par écrit par un gentleman farmer, retiré des affaires politiques. L'oikonomia y apparaîtrait comme l'art de bien gérer son patrimoine, une éthique plus qu'un savoir, ayant pour finalité l'autosuffisance. Pourtant, ce texte autorise une autre lecture. 2) Le Ps.-Aristote, dans son Économique, nous livre justement une réflexion sur les catégories de revenus à entretenir afin de bien administrer son domaine. Il nous est alors apparu intéressant d'étudier les catégories mises en exergue par cet auteur dans son livre II, que ce soit dans la première section décrivant les différents types d'oikonomia existants ou dans la seconde

_

P. Bourdieu, Sur l'État. Cours au collège de France (1989-1992), Paris, 2012, p. 232.

section décrivant des exemples de stratagèmes visant à se procurer des revenus.

Noah KAYE (Postdoctorant, Université d'Haifa), "L'intégration économique de l'Anatolie dans le royaume de Pergame : une volonté politique ?"

My overarching goal is to understand the process by which the Attalids were able to take control of the territory allotted to them by Rome at Apameia in 188 B.C.E., to tax it, to integrate it into a coherent state that did not splinter apart in the anarchic, fiercely competitive interstate system of the eastern Mediterranean in the period of Rome's ascendancy to unrivaled power.

The question to be taken up is whether economic integration of different parts of that territory, regions oriented in very different directions historically, in terms of trade patterns, in terms of regional economic ties that bore no relation to the political boundaries drawn up at Apameia, was pursued in the process of state formation. The story of Attalid Asia Minor in the second century, as Peter Thonemann has recently pointed out, is a story of rapid, innovative state formation. In the ancient world, economic interdependence could certainly lead to more lasting and stable political unions, but in Pergamon's case, was there any attempt to engineer a greater degree of economic integration between these new territories than had previously existed? Or alternatively, was economic disintegration, the severing of old links that cut across the Apameian borders, consciously avoided?

In order to answer this question, on the conceptual level, it will be necessary to ask what exactly we mean by economic integration; in which ways, for example, would it have been distinct from fiscal integration? On the empirical level, we are confronted with a number of patterns of behavior to analyze within this framework. The behaviors that I am interested in here are, first, the surveillance of movement: do we see the Attalids installing an infrastructure of surveillance, aimed at capturing revenues from movements of goods and people along "natural" pathways, as well along those configured along with the birth of their empire? The second behavior that I will examine is Attalid urbanism and its designs and effects on exchange. Finally, the role of the cistophoric coinage will be considered, the extent to which it will have fostered economic integration within royal territory and its potential to disrupt or even sustain links with other states.

Takashi HaseGawa (Doctorant, Université Bordeaux 3), "L'État et les *collegia* lyonnais : le collège comme moyen de contrôle économique ?"

Depuis la fin du siècle précédent, les spécialistes de l'histoire socio-économique romaine tendent de plus en plus à reconnaître les aspects économiques des collèges romains. De plus, la légalisation des *collegia* par l'État romain est l'un des problèmes les plus discutés, depuis l'époque de Th. Mommsen qui étudia ce phénomène associatif sous l'Empire. Dans tous les cas, l'acquisition du statut légitime de collège devait entraîner une certaine surveillance ou un certain contrôle de l'autorité romaine. Pour répondre à la problématique de cette journée, il nous a paru intéressant de mettre en relation ces deux problèmes principaux, afin de montrer si ce contrôle de l'État pouvait revêtir un caractère économique. Dans cette optique, j'examinerai, comme étude de cas, un certain nombre d'inscriptions relatives aux collèges légaux basés à Lyon sous le Haut-Empire, en les rapprochant des sources juridiques.

Alexis Gorgues (MCF, Université Bordeaux 3), "Économie et politique en Méditerranée occidentale à l'âge du Fer (VI-II^e s. av. J.-C.)"

Nous proposons ici d'analyser les cadres dans lesquels se cristallisait la prise de décision de nature économique chez les Gaulois des rivages méditerranéens et les Ibères, des sociétés que nous ne connaissons que par les sources archéologiques. Ces sociétés ont un rapport au domaine économique très différent de ce qu'il pouvait être chez leurs voisins de Méditerranée classique, ne serait-ce que parce qu'ils n'étaient pas organisés sous la forme de cités. Nous essaierons d'identifier dans ce contexte précis les acteurs de la prise de décision économique, leurs motivations et leurs capacités à imposer celle-ci à des parties importantes du corps social.

Jérôme France (Professeur, Université Bordeaux 3), "La *lex Hadriana* et les incitations publiques à la mise en valeur de terres dans l'Empire romain au II^e siècle p.C."

Il s'agit de regarder plusieurs documents provenant de diverses régions du monde romain (Italie, Afrique, Eubée, nord de la Grèce) qui montrent le souci, aussi bien au niveau du pouvoir impérial que dans des cités, d'encourager la mise en culture de terres incultes et abandonnées. Il faudra discuter du contexte général (pression démographique?), de la procédure et de la portée idéologique de ces mesures.